

Islam : il est minuit moins le quart, M. le Président



« Il est minuit moins le quart, Monsieur le Président. Depuis trop longtemps, par naïveté, manque de clairvoyance, déni de réalité, voire collaboration, croyant sauver ainsi la paix civile et sociale, la classe politique n'a cessé de fournir et mettre en place tous les ingrédients qui alimentent les tensions et conduisent à la guerre sur notre propre sol. L'islam doit être soumis aux lois de la République ; et ceux qui ne l'acceptent pas doivent partir, voire être poussés vers la sortie. Votre prudence, comme celle manifestée par vos prédécesseurs, résonne aujourd'hui, dans ce rapport de force engagé par l'islam et auquel vous n'échapperez pas, comme un renoncement à affronter l'esprit totalitaire ».

Ces propos étaient adressés au président de la République dans la lettre ouverte du 13 mars 2018, il y a donc plus de dix-huit mois.

Depuis cette date, la situation n'a cessé de s'aggraver avec à présent des agressions ou des attaques au couteau devenues quasi quotidiennes, provoquant des morts et des blessés considérés comme des faits divers, avec des incendies d'origine douteuse, avec nos églises profanées, vandalisées (875 en un an !), voire incendiées (26 en un an !) dans un silence assourdissant de la part du gouvernement et des médias !

Et aujourd'hui, après les centaines de morts qui ont endeuillé la France et les milliers de blessés qui l'ont meurtrie au cours des dernières années, un nouveau carnage frappe notre pays avec quatre morts et plusieurs blessés, non plus de la main de l'ennemi dans l'espace public, mais dans une enceinte officielle abritant un service de l'État assurant une de ses missions régaliennes, de surcroît de la main d'un traître – appartenant à ce service – passé à l'ennemi. Cette fois, la mort est venue de l'intérieur. Alors, au-delà des polémiques stériles habituelles et des débats politiques que provoquent ce drame épouvantable, nos dirigeants politiques, qui savent que l'ennemi (nous sommes en effet en guerre) utilise le terrorisme comme instrument de destabilisation, ne peuvent plus se défausser et s'abriter derrière des déclarations. Ils vont devoir prendre rapidement des décisions désagréables dans l'intérêt de l'État et de la nation débouchant sur des actions coercitives s'ils veulent vraiment empêcher cette guerre sur le territoire national, cette guerre vers laquelle nous nous engageons inexorablement. Et s'ils n'en sont pas capables, ils doivent laisser leur place. Car que révèlent non seulement l'acte meurtrier dans sa préparation et son exécution mais également la gestion qui en a été faite par le pouvoir ?

Malgré plusieurs alertes sur sa radicalisation après sa conversion à l'islam, ce djihadiste potentiel était employé dans l'un des services de renseignement chargé de la lutte contre l'islamisme, disposait d'une habilitation « secret défense » – qui plus est, renouvelée récemment – et avait donc accès à des informations ultra-sensibles notamment celles en lien avec l'islam dit radical. C'est sidérant ! Comment ce dysfonctionnement peut-il se produire dans un domaine aussi sensible ? Par ailleurs, alors que le mode opératoire signalait l'acte djihadiste, pourquoi a-t-il fallu une trentaine d'heures avant que le parquet antiterroriste s'empare du dossier ? La prise de parole du ministre de l'Intérieur, au minimum maladroite, a semé le doute sur sa sincérité, laissant même à penser qu'il aurait menti. Car ne disposait-il pas, à

ce moment précis de son intervention, environ quatre heures après la tuerie, d'informations sur la radicalisation du terroriste ? En effet, au cours d'une interview, un député indique que lorsqu'en 2015 ce dernier s'était réjoui de l'attaque de Charlie Hebdo, sa hiérarchie avait été informée. Et il précise que le directeur de cabinet de l'époque du préfet de police est l'actuel secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, présent à ses côtés lors de la déclaration de ce dernier. D'autre part, il intervenait après la venue à la préfecture de police du président de la République, puis du Premier ministre. Sa déclaration n'était donc probablement pas improvisée. D'autant plus que certains témoignages font état de pressions exercées sur des policiers pour, au mieux retarder la divulgation de l'origine islamiste de l'attaque, au pire tenter de la passer sous silence.

En fait, il faut bien reconnaître que la crainte de l'accusation d'islamophobie empêche la classe politique et en particulier ceux qui dirigent le pays d'agir dans l'intérêt des Français et notamment de leur sécurité. Or, l'islamophobie n'est que la conséquence logique de la teneur des textes fondateurs de l'islam et les carnages que leur application radicale produit à travers le monde. En refusant de nommer l'ennemi, les responsables politiques commettent une lourde faute et mettent en danger la vie des citoyens. Le déni de réalité dont se rend coupable l'État est grave et criminel. Et cet ennemi est à présent, non plus seulement sur le territoire, mais au cœur même de l'État, dans nos institutions, dans nos services publics, dans nos transports, dans notre police, dans nos armées. On ne peut pas s'empêcher dans le cas particulier de ces dernières, de s'interroger. Par exemple, combien de soldats français musulmans effectuent chaque année le pèlerinage à La Mecque ? Dans quel état d'esprit rejoignent-ils leur unité après avoir scandé avec des dizaines, des centaines de milliers de pèlerins ces prières de haine contre les non musulmans ? Depuis des années, l'ennemi déroule son plan sans être inquiété, simplement en se servant

de notre démocratie et en appliquant la stratégie adoptée en 2000 à Doha par l'OCI (Stratégie culturelle islamique dans les pays non islamiques). Notre pays est gangrené de l'intérieur et nos dirigeants, au lieu de prendre conscience de la menace et de la contrer, accompagnent cette islamisation criminelle de la France. C'est ainsi que la cathédrale Saint-Louis des Invalides a été profanée par la prière islamique au cours d'un concert, et qu'on a également facilité l'organisation d'une conférence à Paris par la Ligue islamique mondiale. Et que dire du rapatriement des djihadistes d'Irak et de Syrie avec leurs enfants, véritables bombes à retardement ?

La situation est donc extrêmement grave et si la 5^e colonne a facilité le carnage du 13 novembre 2015, la tuerie de la préfecture de police confirme l'existence d'un ennemi intérieur prêt à passer à l'action. Il n'y a plus de frontière entre l'ennemi et l'ennemi intérieur. En niant la menace et son caractère religieux dont se réclament les djihadistes, les responsables politiques trahissent leur mission de protection des Français et l'avenir de la nation qui devrait être leur priorité. Nos concitoyens doivent prendre conscience que nous sommes dorénavant face à une guerre sainte menée au nom de l'islam par les soldats d'Allah. Il faut donc s'y préparer, nous sommes prévenus. Résister à l'islam doit devenir un acte patriotique.

Ce carnage de la préfecture de Paris se produit au plus mauvais moment pour le président de la République et pour le gouvernement, quelques jours après le lynchage d'Éric Zemmour (exécuté parce qu'il dit la vérité), le lendemain de la grande manifestation des policiers exprimant leur colère et juste avant le lancement du débat sur l'immigration. Il va bien falloir que le pouvoir comprenne que la France n'est pas simplement une start-up, que c'est une pure folie que de continuer à laisser entrer une immigration de culture hostile à notre civilisation. Il faut dans l'immédiat écarter des services publics et notamment régaliens ceux qui sont suivis

pour radicalisation, fermer les mosquées salafistes et renvoyer leurs imams. Et à ceux qui invoqueraient l'état de droit pour ne rien faire, on répondra que nous sommes en guerre et que de toutes façons le droit est un outil à la disposition du pouvoir pour lui permettre de légitimer son action. Il peut donc être modifié et confirmé par le Parlement. Ainsi l'état de droit est respecté. L'islam doit être soumis aux lois de la République, et ceux qui ne l'acceptent pas doivent partir, voire être poussés vers la sortie. Car entre nos cercueils et leur valise, il va falloir choisir.

Général (2s) Antoine MARTINEZ

président des Volontaires Pour la France